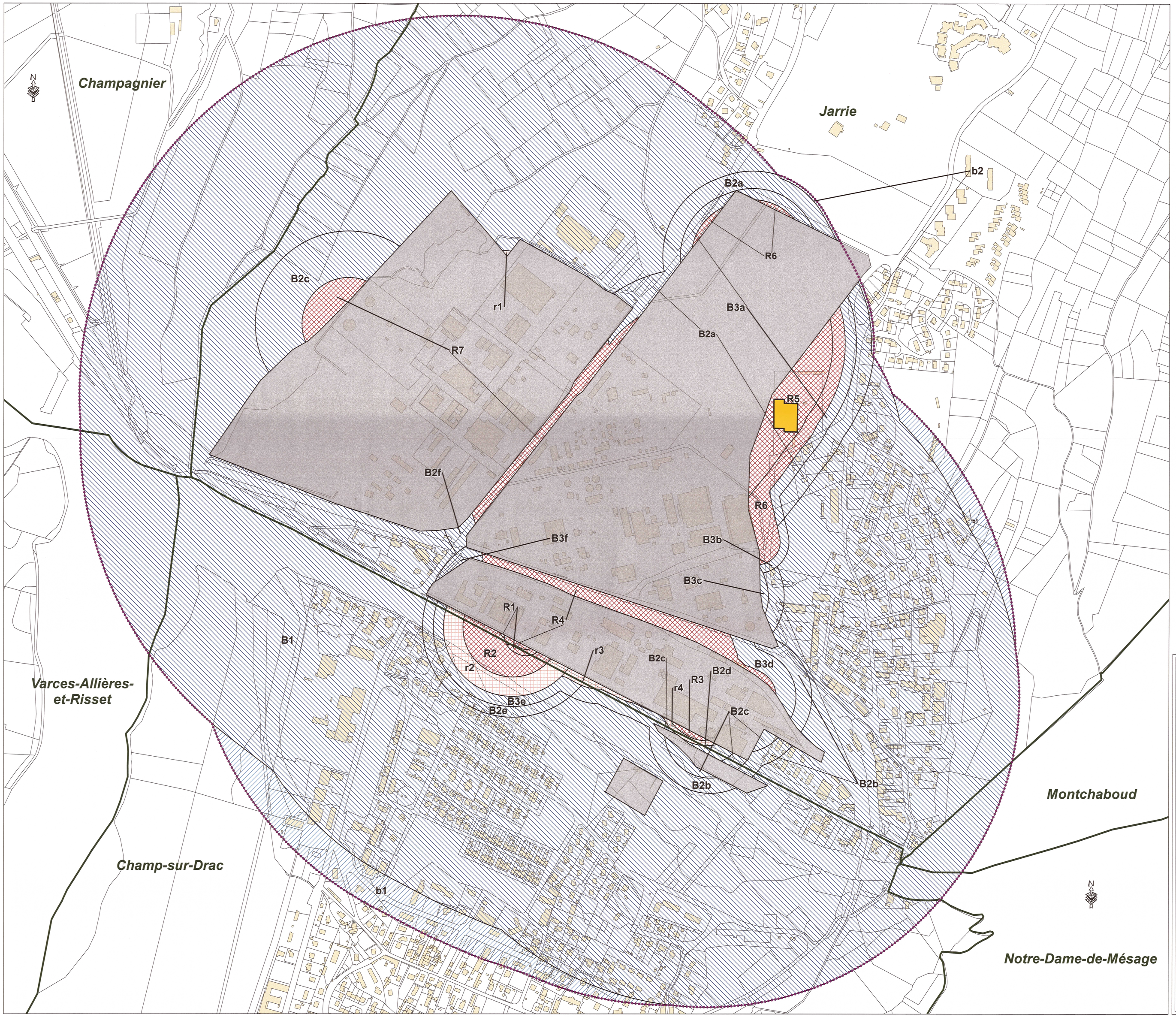

Légende

ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone d'interdiction stricte R
- Zone d'interdiction r
- Zone d'autorisation limitée B
- Zone d'autorisation b
- Zone d'expropriation
- Périmètre d'exposition aux risques
- Zone grisée
- Limite commune
- Bâti cadastre
- Parcelle cadastre

Echelle : 1:2 500

0 50 100 200 Mètres

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.
Grenoble, le 22 mai 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ISÈRE

Jean-Paul BONNETAIN

Révision du PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DES ETABLISSEMENTS

ARKEMA et AREVA-CEZUS implantés sur la commune de JARRIE

Communes concernées : Brié-et-Angonnes, Champ-sur-Drac, Champagnier, Claix, Jarrie, Le Pont-de-Claix, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Pierre-de-Mésage, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vif, Vizille.

DOSSIER D'APPROBATION

B – Plan du zonage réglementaire

Mai 2015